



Communiqué de presse

Mercredi 6 octobre 2021

Brest-Roscoff intégré au réseau transeuropéen de transport RTE-T ? Les collectivités bretonnes se félicitent de voir l'État porter ce dossier

Réunis ce jour à Brest, Loïg Chesnais-Girard, Président de la Région Bretagne, François Cuillandre, Maire de Brest et Président de Brest Métropole, Maël de Calan, Président du Département du Finistère, et Frank Bellion, Président de la CCIMBO, se félicitent que l'État, suite à leur demande, s'empare de ce dossier pour le défendre auprès de la Commission européenne d'ici le 14 décembre. C'est en effet à cette date que la proposition de nouveau règlement du réseau transeuropéen de transport sera soumise pour adoption au Conseil et au Parlement européens. Il s'agit d'intégrer le port de Brest-Roscoff, actuellement dans le réseau global, au réseau central RTE-T, via le corridor atlantique. Cette insertion du cluster portuaire de Bretagne-nord dans les flux européens de marchandises permettrait de développer des solutions de fret alliant mer et fer et, plus globalement, une offre de transports décarbonés au bénéfice des industries bretonnes, qui seraient de ce fait mieux connectées à l'Arc Atlantique et notamment à l'Irlande.

Le réseau transeuropéen de transport (RTE-T) a, entre autres vocations, celle de relier les régions insulaires, enclavées et périphériques aux régions centrales de l'Union européenne. Depuis une dizaine d'années, élus et décideurs économiques bretons se mobilisent pour que le port de Brest-Roscoff soit inscrit dans le réseau central du RTE-T. C'est pourquoi les acteurs publics et privés ont saisi **Jean-Baptiste Djebbari, ministre des Transports**, pour que la France puisse porter auprès de la Commission une proposition intégrant la place portuaire finistérienne dans ce réseau central. « *Notre demande, historique, est aujourd'hui prise en compte par l'Etat* », se sont réjouis les élus bretons.

Mobilisation de toute la Bretagne et de l'État pour faire de Brest-Roscoff le port avancé de l'Europe

Ce classement permettrait à Brest-Roscoff de s'inscrire dans les **itinéraires de circulation majeurs** et de bénéficier des **financements européens** pour renforcer ses atouts. Et ce, d'autant plus que les trafics vont se développer, la Bretagne nord étant devenue, depuis le Brexit, **la plus proche porte d'entrée continentale pour l'Irlande**

Ce projet, connectant la Bretagne aux flux de marchandises européens, nécessitera évidemment une mobilisation des collectivités et de l'Etat, comme cela fut le cas par le passé pour des infrastructures de grande envergure.

« *Nous sommes prêts à jouer tout notre rôle, au côté de l'Etat, pour défendre ce dossier auprès de l'Europe, ont déclaré les élus présents. Nous le savons, les ports de Brest-Roscoff peuvent répondre, demain, à des critères qualitatifs susceptibles d'intéresser Bruxelles. Parmi les cartes à jouer, celles du cluster portuaire, de capacités d'accueil 24h/24 en toute sécurité, de la décarbonation des transports, de connexions directes avec l'Irlande ou encore des autoroutes de la mer* ».

À propos du RTE-T : en 2013, la Bretagne n'a pas été retenue dans le réseau prioritaire, appelé réseau central. Par défaut, elle se trouve dans le **réseau global** qui couvre l'ensemble du territoire européen. Au sein du réseau central, il existe un ensemble de **9 corridors ferroviaires et routiers** sur lesquels se concentrent 90% des financements européens. Le **corridor Atlantique** inclut Le Havre, Bordeaux et depuis peu, Nantes-Saint-Nazaire. Jusqu'au Brexit, **l'Irlande** était pour sa part connectée au **corridor Mer du Nord-Méditerranée** qui passait par le Royaume-Uni puis Calais.



Contacts presse : Région Bretagne - Odile Bruley : presse@bretagne.bzh ou 06 76 87 49 57

Brest Métropole - Laurent Bonnaterre : laurent.bonnaterre@brest-metropole.fr ou 06 47 22 70 56

Département du Finistère - Alexandre Gaillard : alexandre.gaillard@finistere.fr ou 06 77 04 10 04

CCIMBO - Blandine Kermarec : blandine.kermarec@bretagne-ouest.cci.bzh ou 02 98 00 38 54